
Lexique – Termes et expressions en usage au Rotary

Accès Membres – Pages du site du Rotary, www.rotary.org, réservées aux membres où les Rotariens peuvent faire une contribution à la Fondation, s'abonner aux bulletins électroniques, télécharger des logiciels administratifs, etc. Les dirigeants de club et de district ont également accès à d'autres informations.

Action d'intérêt public – Troisième domaine d'action du Rotary correspondant à la volonté des Rotariens de mettre leurs compétences humaines et professionnelles au service de l'intérêt général afin d'améliorer la qualité de la vie autour d'eux.

Action d'intérêt public mondial (AIPM) – Volet de l'Action internationale où des Rotariens de clubs de plusieurs pays s'associent pour monter des actions visant à améliorer les conditions de vie et répondre aux besoins. Les Rotariens peuvent soutenir les actions au travers de financement, dons d'articles en nature et partage de leur expertise professionnelle.

Action intérieure – Clé de voûte du Rotary, elle englobe tout ce qu'un Rotarien doit faire au sein de son club pour contribuer à son bon fonctionnement.

Action internationale – Quatrième domaine d'action du Rotary reflétant l'originalité du Rotary : son internationalité. Les Rotariens ont la possibilité de s'inverser dans toute une série d'activités visant à améliorer les conditions de vie dans d'autres pays et à faire progresser l'entente et la bonne volonté.

Action professionnelle – Second des quatre domaines d'action du Rotary, son but est d'encourager et de cultiver l'observation des règles de haute probité dans l'exercice de toute profession, de reconnaître la dignité de toute occupation utile et de considérer la profession de chaque Rotarien comme un vecteur d'action au service de la société.

Adjoints du gouverneur – Rotariens nommés par le gouverneur conformément aux directives du conseil d'administration du R.I. afin de s'occuper de certaines fonctions administratives afférentes aux clubs qui leur sont confiés.

Agent fiscal – Rotarien qui s'occupe bénévolement dans son pays de la collecte des versements effectués par les clubs et du paiement des sommes autorisées par le secrétaire général via le contrôleur de gestion du R.I. La liste est donnée dans l'*Official Directory*.

Amendement – Modification des statuts et du règlement intérieur du Rotary International ou des statuts types du Rotary club par le Conseil de législation. Voir également *Résolution*.

Amicales du Rotary – Groupe de Rotariens, conjoints et Rotaractiens de différents pays partageant des intérêts communs dans le cadre des Amicales professionnelles et de loisirs ou des Amicales d'action.

Assemblée de district – Réunion de formation annuelle organisée de préférence en avril ou en mai, destinée aux présidents et responsables de club entrants ayant pour objectif de les préparer à leurs fonctions et de faire le point sur les actions et objectifs des clubs et du district. Elle permet au gouverneur élu et aux adjoints et commissions entrants de nouer des relations de travail avec les clubs et de les motiver.

Assemblée du club – Réunion de tous les membres du club y compris des dirigeants, du bureau et des responsables de commission pour discuter des programmes et activités du club et introniser de nouveaux membres.

Assemblée internationale – Séminaire annuel de formation des gouverneurs élus du monde entier auquel assistent les dirigeants et membres des commissions du R.I. et les invités du conseil d'administration du R.I.

Bureaux du R.I. – Chaque bureau régional dessert les clubs et les gouverneurs d'une région précise (voir ci-dessous).

Bureau du Brésil – Installé à São Paulo.

Bureau de Corée – Installé à Séoul.

Bureau du Japon – Installé à Tokyo.

Bureau du Sud de l'Asie – Installé à Delhi ; dessert le Bangladesh, l'Inde, le Népal, le Pakistan et Sri Lanka.

Bureau du Sud de l'Amérique latine – Situé à Buenos Aires ; dessert l'Argentine, la Bolivie, le Chili, le Paraguay et l'Uruguay.

Bureau du Sud Pacifique et des Philippines – Situé à Parramatta (Australie) ; dessert l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les îles du Pacifique et les Philippines.

Bureau de Zurich – Dessert l'Europe continentale, la Méditerranée orientale et l'Afrique.

But du Rotary – Le But du Rotary, qui consiste à encourager et à cultiver l'idéal de servir considéré comme base de toute entreprise honorable, est énoncé à l'article 4 des statuts du R.I. et à l'article 4 des statuts types du Rotary club.

Carte de membre – Recommandée par le Rotary aux clubs, cette carte est disponible auprès des fournisseurs agréés du R.I.

Carte de visiteur – Document utilisé par les secrétaires des clubs pour signaler la présence d'un Rotarien de passage de façon à ce que sa compensation d'absence puisse être prise en compte par son club.

Certificat de nomination du gouverneur – Certificat portant la signature du gouverneur et attestant qu'un Rotarien a été désigné par les clubs du district aux fonctions de gouverneur pour une année donnée.

Classification – Terme qui décrit l'activité principale et reconnue de la maison, société ou institution à laquelle il est attaché, son activité professionnelle principale et reconnue, ou la nature de ses activités associatives.

Club parrain – Rotary club qui assume la responsabilité d’aider un nouveau club à s’organiser et qui le guide dans ses débuts. Voir aussi *Représentant spécial*.

Code of Policies de la Fondation – Répertoire des directives et lignes de conduite du conseil d’administration de la Fondation Rotary.

Colloques (Institute) – Ils sont organisés dans un but d’information et de communication à l’intention des gouverneurs en fonction, anciens et élus et autres dirigeants du Rotary. On y discute des programmes et de l’administration du Rotary. Il peut s’agir d’un colloque international organisé en général avec la convention ou d’un colloque du Rotary organisé à l’échelle d’une ou de plusieurs zones.

Commissions permanentes du R.I. – établies conformément au paragraphe 16.010. du règlement intérieur du R.I.

Comité du club – Constitué conformément au règlement intérieur du club.

Comité inter-pays – Groupe de Rotariens, Rotary clubs ou districts, formé par les gouverneurs concernés ou avec leur approbation afin de favoriser les contacts entre Rotariens de plusieurs pays, développant ainsi l’entente et la camaraderie.

Compensation d’une absence – Tout Rotarien doit compenser son absence à une réunion de son club conformément à l’article 9 des statuts types du Rotary club. Une carte de visiteur permet de confirmer la présence d’un Rotarien en visite à son club d’origine.

Compte rendu de visite au club – Formulaire à remplir par les adjoints du gouverneur et le gouverneur permettant notamment de suivre l’activité de chaque club.

Conférence de district – Réunion annuelle au niveau du district destinée à développer le programme du Rotary par la camaraderie, des allocutions stimulantes et la discussion de questions relatives aux affaires des clubs et du district. Tous les Rotariens du district et leurs familles y sont invités.

Conseil d’administration du Rotary – Constitué conformément au règlement intérieur du Rotary.

Conseil de législation – « Parlement » du Rotary, il fonctionne conformément aux dispositions de l’article 10 des statuts du R.I. et de l’article 8 du règlement intérieur du R.I. Organisé tous les trois ans pour délibérer sur les projets d’amendement et de résolution soumis par les clubs, les conférences de district, le conseil d’administration du R.I., le conseil ou la conférence du RIBI, et le COL. Les clubs y sont représentés par un délégué du district. Les clubs ont l’opportunité de s’opposer ultérieurement aux décisions du Conseil. Voir *Amendement et Résolution*.

Conseil du RIBI – Corps administratif du Rotary International en Grande-Bretagne et Irlande, il est constitué par les dirigeants du RIBI (président, président sortant, vice-président, trésorier et secrétaire) et par les gouverneurs de Grande-Bretagne et d’Irlande. L’administrateur du R.I. représentant cette région est membre d’office de ce conseil.

Convention – Réunion internationale annuelle ouverte aux Rotariens et leurs invités et destinée à motiver et informer. On y procède notamment à l'élection des dirigeants de l'année suivante, y compris le président international et les administrateurs du R.I.

Coordinateurs Effectif régionaux du Rotary International (RRIMC) – Un réseau de 44 coordinateurs Effectif régionaux du Rotary et de 80 coordinateurs Effectif de zone (RRIMZ) nommés par le président du R.I. pour soutenir les efforts des clubs et districts en faveur de l'effectif.

Coordinateur régional de la Fondation Rotary (RRFC) – Contact entre les administrateurs de la Fondation et les districts pour tout ce qui touche à la Fondation dans sa région. Deux priorités : développement des fonds et participation aux programmes de la Fondation.

Cotisations de district – Cotisations obligatoires dont doit s'acquitter chaque club d'un district ayant choisi de créer un fonds de district. Le montant est fixé chaque année lors de l'assemblée ou de la conférence du district. Les clubs ayant des arriérés de plus de six mois peuvent être suspendus.

Cotisation au Rotary – Cotisation semestrielle que tout club membre doit payer au R.I. le 1^{er} juillet et le 1^{er} janvier pour chacun de ses membres actifs.

Critère des quatre questions –

1. Est-ce conforme à la vérité ?
2. Est-ce loyal de part et d'autre ?
3. Est-ce susceptible de stimuler la bonne volonté réciproque et de créer des relations amicales ?
4. Est-ce bénéfique à tous les intéressés ?

Critères d'un club qui fonctionne –

1. payer ses taxes per capita au Rotary ;
2. se réunir régulièrement ;
3. s'assurer que ses membres s'abonnent à *The Rotarian* ou au magazine régional agréé ;
4. monter des actions répondant aux besoins locaux ou à l'étranger ;
5. accepter la visite du gouverneur, de l'adjoint du gouverneur ou de tout autre dirigeant du Rotary ;
6. souscrire une assurance responsabilité civile.

Délégué au Conseil de législation – Ce Rotarien vote au nom des clubs de son district au Conseil de législation. Sauf dérogation expresse du président, le délégué est un ancien dirigeant de district.

Délégué – Représentant d'un club à la convention.

Délégués extraordinaires – Dirigeant en poste ou ancien président international ayant le droit de voter à la convention.

Développement de l'effectif – Ce terme définit une politique de développement qui repose sur trois éléments clés : recrutement, fidélisation et création de clubs (expansion).

Dirigeants du club – Ils sont : le président, le président élu, un ou plusieurs vice-présidents, le secrétaire, le trésorier et le chef du protocole.

Dirigeants du R.I. – Le président, le président élu, le vice-président, le trésorier, les autres administrateurs du R.I., le secrétaire général, les gouverneurs ainsi que le président, son prédécesseur, le vice-président et le trésorier du Rotary International en Grande-Bretagne et en Irlande.

Dirigeants généraux du Rotary – Le président, le vice-président, autres administrateurs du R.I. (y compris le président élu et le trésorier) et le secrétaire général.

District – Nom donné au territoire administratif regroupant les clubs d'une même région.

Documents statutaires – Il s'agit des statuts et du règlement intérieur du Rotary ainsi que des statuts types du Rotary club.

Domaines d'action prioritaires – Recommandés par le Rotary, il s'agit de l'enfance à risque, la santé, l'entente internationale, l'illettrisme, la population, la pauvreté et la faim, l'environnement, des handicapés et des problèmes urbains.

Droit d'admission (club) – Montant payé par un club au Rotary. Il est fixé par le conseil d'administration du R.I.

Droit d'admission (Rotarien) – Montant payé par un Rotarien à son club. Il varie en fonction des dispositions fixées par chaque club dans son règlement intérieur.

Droits et cotisations – Droit d'admission et cotisation annuelle payés par les membres actifs des clubs et fixés par le règlement intérieur du club.

Échanges amicaux – Programme officiel du Rotary visant à permettre aux Rotariens et à leur famille de découvrir d'autres cultures au travers de séjours à l'étranger chez d'autres Rotariens.

Électeurs – Délégués, délégués par procuration et délégués extraordinaires dûment accrédités à voter lors de la convention annuelle. Voir aussi *Délégué*.

Emblème du Rotary – Roue à engrenage de six rayons, vingt-quatre dents et une rainure de clavetage. Les couleurs de ce symbole du Rotary sont or et bleu roi et il est porté fièrement par les Rotariens sous la forme d'un insigne de boutonnière.

Entités rotariennes – Le Rotary International, la Fondation Rotary, les clubs ou groupes de clubs, les districts et groupes de districts (y compris les multidistricts), les amicales, les commissions du R.I. pour les conventions et les groupements administratifs du Rotary.

États financiers du district – Les états financiers de l'année précédente sont approuvés lors de la conférence de district dans un souci de responsabilité financière envers les clubs.

Expansion du Rotary – Ce terme désigne la création de nouveaux clubs. Dans les districts, cette tâche est exécutée par les gouverneurs avec la collaboration

du Secrétariat. Dans les autres régions, elle est du ressort de la commission Expansion supervisée par le conseil d'administration du R.I.

Famille du Rotary – Constituée des conjoints, enfants et autres membres de la famille des Rotariens ainsi que des Anciens de la Fondation, participants EGE, Youth Exchange, Rotaractiens, Interactiens, Rylaciens, membres de l'Inner Wheel et autres associations de conjoints, et Amicales du Rotary.

Fondateur du Rotary – Paul P. Harris créa le premier Rotary club à Chicago en 1905.

Fondation subordonnée – Fondation établie selon des critères bien précis et approuvée par les administrateurs de la Fondation dans le but principal de permettre aux Rotariens du pays dans lequel elle est créée de profiter des avantages fiscaux existants.

Fondation Rotary – Association à but non lucratif qui reçoit et redistribue des fonds afin d'aider les clubs et districts à financer leurs activités humanitaires et les programmes éducatifs et culturels. Sa mission est de permettre aux Rotariens de promouvoir l'entente mondiale, la bonne volonté et la paix en œuvrant dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la lutte contre la pauvreté.

Fonds de district – Sert à financer les actions parrainées par le district et son administration ; alimenté partiellement par les cotisations de district.

Fonds de participation aux programmes – Source principale de financement non affecté de la Fondation. Sa mission est de soutenir les efforts du Rotary pour développer l'entente internationale et la paix au travers de programmes humanitaires, éducatifs et d'échanges culturels, locaux, nationaux et internationaux.

Fonds spécifique du district (FSD) – Constitué de 50 % des contributions d'un district à la Fondation plus tout ajustement effectué. Sert à financer des programmes chaque année.

Formulaire Effectif – Fourni par le R.I. aux secrétaires de club, il sert à signaler au secrétaire général les nouvelles adhésions, les radiations, les changements d'adresse, de classification, etc. Voir aussi *Accès Membres*.

Fournisseur agréé – Fournisseur ayant reçu une licence du Rotary pour fabriquer ou distribuer des articles portant les marques du Rotary.

FSD – Voir *Fonds spécifique du district*.

Fusion de clubs – Des clubs d'un même district peuvent demander au conseil d'administration du R.I. l'autorisation de fusionner.

Gouverneur – Seul dirigeant du R.I. dans le district, il travaille sous le contrôle et la supervision du conseil d'administration du R.I. Il supervise et dirige les clubs du district.

Groupes d'appui – Rotariens nommés par le président pour aider les clubs et districts à atteindre leurs objectifs. Il en existe deux catégories : les groupes d'appui ciblés sur le service à autrui chargés d'aider les clubs et district à répondre aux besoins dans les domaines par exemple de l'alphabétisation, de la faim, de

l'enfance à risque et de l'environnement et les groupes d'appui qui assistent les clubs et districts à renforcer leur performance dans des domaines tels que le développement de l'effectif, la formation et les relations publiques.

Groupes de travail du Rotary – Commissions ad hoc dont les mandats expirent une fois leur mission terminée.

Groupement administratif multidistrict – Association de deux districts au moins pour les services administratifs à leurs clubs membres. Établis avec l'accord du conseil d'administration du R.I.

Hauts dirigeants du Rotary – Présidents et administrateurs du Rotary et de la Fondation, entrants, en poste et anciens.

Informations biographiques sur le gouverneur nommé – Formulaire biographique rempli par le candidat choisi par le district. Sert de formulaire de pré-inscription à l'Assemblée internationale.

Interact – Clubs de jeunes (14-18 ans), parrainés par les Rotary clubs.

Journée de la paix mondiale – Le 23 février, anniversaire de la première réunion d'un Rotary club, les clubs organisent des activités en faveur du développement de la compréhension, de l'amitié et de la paix dans le monde.

Lettre mensuelle du gouverneur – Lettre adressée au président et au secrétaire des clubs du district pour leur communiquer des informations importantes ainsi que le rapport mensuel d'assiduité du district.

Liste des classifications – Liste des activités professionnelles de la localité, représentées ou vacantes au sein du club.

Marques du Rotary – Propriété intellectuelle du Rotary.

Membre actif – Membre d'un club, représentant d'une classification professionnelle, dont les devoirs, responsabilités et privilèges sont énoncés dans les statuts et le règlement intérieur du R.I.

Membre d'honneur – Toute personne qui s'est distinguée dans la réalisation des principes rotariens, exempte de droit d'admission et de cotisation, ne peut voter ni être nommée à une fonction. Peut assister aux réunions et jouit des autres prérogatives des membres du club. Le comité du club décide de la durée au cas par cas.

Mois du Rotary – Ces mois correspondent à un domaine précis, permettant aux clubs de concentrer leurs activités : l'effectif (en août), les jeunes (septembre), l'action professionnelle (octobre), la Fondation Rotary (novembre), la Famille du Rotary (décembre), la sensibilisation au Rotary (janvier), l'entente mondiale (février), l'alphabétisation (mars), la revue (avril), les Amicales (juin).

Objectifs de club : Document de planification. Utilisé par le président élu d'un club en coopération avec les dirigeants du club et du district pour formuler des objectifs répondant aux critères d'un club performant et du Plan de leadership du club. Inclut également des stratégies pour atteindre ses objectifs. Voir également *Plan de leadership du district*.

Official Directory – Coordonnées des dirigeants du Rotary et de la Fondation, commissions, groupes d'appui et du personnel du Secrétariat. Liste mondiale des districts et gouverneurs, liste des clubs par district avec contact.

Paul Harris Fellow – Personne ayant versé – ou au nom de laquelle a été versée – à la Fondation Rotary une somme de 1 000 USD.

Pays non rotariens – Pays où le conseil d'administration n'a pas encore autorisé l'expansion. Les Rotariens, clubs et districts ne peuvent s'engager dans aucune activité d'expansion sans y avoir été autorisés par la commission Expansion ou le conseil d'administration du Rotary.

Performance des clubs – Basée sur la capacité à recruter et à maintenir l'effectif, à mettre en place des activités répondant aux besoins de la collectivité, à soutenir la Fondation et ses programmes et enfin à former des Rotariens susceptibles d'occuper des postes à responsabilités au-delà du club.

Plan de leadership du club – Plan de gouvernance recommandé (non obligatoire) aux clubs basé sur les meilleures pratiques de clubs performants. Il vise à leur permettre d'atteindre leurs objectifs dans chacun des domaines d'action.

Plan de leadership du district – Plan de gouvernance des districts, avec définition des responsabilités et compétences des adjoints du gouverneur et des commissions de district ainsi que du nombre et de la durée de leurs mandats.

PolioPlus – Programme d'éradication de la polio, plus haute priorité du Rotary.

Pouvoir – Document rempli par le gouverneur certifiant l'identité du délégué du district et de son suppléant au Conseil de législation. À présenter sur place.

Presse mondiale rotarienne – Groupe de publications composé de *The Rotarian* et de tous les magazines régionaux approuvés par le conseil d'administration du Rotary.

Priorités présidentielles – Choies chaque année par le président. Les clubs et Rotariens sont encouragés à monter des actions dans ces domaines.

Programmes officiels du R.I. – Interact, Rotaract, UDC, Échanges amicaux, Volontaires du Rotary, RYLA (séminaires), AIPM (action d'intérêt public mondial) et Échanges des jeunes (Youth Exchange).

Programmes pilotes – Programmes lancés par le conseil d'administration du Rotary pour tester de nouvelles idées, méthodes et cadres organisationnels pour les clubs visant à assurer l'avenir du Rotary. Les clubs qui y participent sont exempts de certains critères des statuts types du Rotary club.

Quatre domaines de l'action rotarienne – Expression utilisée pour désigner l'Action intérieure, l'Action professionnelle, l'Action d'intérêt public et l'Action internationale (voir descriptions séparées).

Rapport d'assiduité du club – Rapport mensuel au gouverneur. Obligatoire.

Rapport d'assiduité du gouverneur – Relevé établi à partir des rapports mensuels d'assiduité envoyés par les clubs, ce rapport est envoyé au secrétaire général du R.I. et publié dans la lettre mensuelle.

Rapport de la conférence de district – Rapport que le gouverneur et le secrétaire de la conférence du district doivent adresser au R.I. pour indiquer les décisions prises par la conférence, le nombre des clubs représentés, etc.

Rapport semestriel – Rapport adressé au R.I. le 1^{er} juillet et le 1^{er} janvier par chaque club pour faire connaître au conseil d'administration du R.I. le nombre exact de ses membres à ces dates. Ce rapport, signé par le président et le secrétaire du club, est envoyé au secrétaire général sur un formulaire fourni à cet effet par le Secrétariat. Il sert à évaluer la cotisation par membre que le club doit payer au R.I. Peut être aussi rempli en ligne.

Règlement intérieur du R.I. – Dispositions régissant le Rotary dans le respect des statuts du R.I. Peut être modifié uniquement par le Conseil de législation.

Règlement intérieur recommandé au club – Dispositions régissant le club. Texte fourni par le conseil d'administration du R.I. qui peut être adapté par le club dans le respect des documents statutaires du R.I.

Représentant du président – Chargé de représenter le président à une conférence de district.

Représentant spécial du gouverneur – Rotarien désigné par le gouverneur pour le représenter dans toutes les questions de détail relatives à l'organisation d'un nouveau Rotary club ; ce représentant est choisi de préférence parmi les membres du club parrain.

Requête directe au conseil d'administration du Rotary (*Memorial*) – Demande l'intervention du conseil.

Résolution – Décision du Conseil de législation soit pour définir une position, soit pour faire une recommandation au conseil d'administration du R.I. sans amender les statuts ou le règlement intérieur du R.I. ou les statuts types du Rotary club. Voir également *Amendement*.

RIBI – Voir *Rotary International en Grande-Bretagne et Irlande*.

Rotaract – Clubs de jeunes adultes (âgés de 18 à 30 ans), parrainés par les Rotary clubs.

Rotary – Le terme de « Rotary » est employé pour désigner les Rotary clubs et les Rotariens, pour indiquer l'esprit qui les anime, les principes, les pratiques et les traditions qu'ils suivent, ainsi que le but et les objectifs qu'ils cherchent à atteindre.

Rotary Code of Policies – Répertoire des directives et lignes de conduite du conseil d'administration du R.I. du Rotary International.

Rotary International – Association des Rotary clubs.

Rotary International en Grande-Bretagne et Irlande (RIBI) – Nom de l'association des Rotary clubs de Grande-Bretagne, d'Irlande, des îles anglo-normandes et de l'île de Man.

Rotary World – Journal du Rotary – Paraît plusieurs fois par an, en 9 langues. Est envoyé aux clubs, districts et dirigeants du R.I. Fournit des informations sur l'ensemble des activités et des programmes de la Fondation et du Rotary et contient des articles concernant des actions spécifiques organisées par les clubs et les districts.

Ryla (Rotary Youth Leadership Awards) – Séminaires pouvant être organisés à tous les échelons (club, district, multi districts ou international) permettant aux jeunes de 14-30 ans de développer leurs qualités d'encadrement et de civisme.

Roue du Rotary – Voir *Emblème du Rotary*.

RRFC – Voir *Coordinateurs régionaux de la Fondation*.

RRIMC – Voir *Coordinateurs Effectif régionaux du Rotary International*.

RRIMZ – Voir *Coordinateurs Effectif régionaux du Rotary International*.

Secrétariat – Comprend toutes activités du secrétaire général et du personnel affecté à son service, y compris les bureaux régionaux et le personnel affecté à ces bureaux, ainsi que l'ensemble du personnel affecté à la Fondation Rotary.

Séminaire de formation des gouverneurs élus (SFGE) – Organisé en conjonction avec le colloque du Rotary (Institute).

Séminaire de formation des présidents élus (SFPE) – Organisé en mars. Il permet au gouverneur élu et aux adjoints et commissions entrants de nouer des relations de travail avec les clubs et de les motiver.

« **Service Above Self** » (**Servir d'abord**) – Devise officielle.

Siège du Rotary – L'immeuble sis One Rotary Center, 1560 Sherman Avenue, Evanston, IL 60201-3698, États-Unis.

Statuts du Rotary – Dispositions régissant le Rotary International. Ne peuvent être modifiés que par le Conseil de législation.

Statuts types du Rotary club – Statuts prescrits que tous les clubs admis au sein du Rotary doivent adopter. Ils respectent les dispositions des statuts et du règlement intérieur du Rotary, et ne peuvent être modifiés que par le Conseil de législation.

Sustaining Member de la Fondation – Toute personne versant une contribution initiale de 100 dollars minimum au Fonds de participation aux programmes et s'engageant à renouveler son geste annuellement.

Système SHARE – Mécanisme de redistribution des fonds versés à la Fondation.

Task force – Voir *Groupe d'appui*.

The Rotarian – Revue officielle du Rotary, publiée en anglais tous les mois.

Thème du Rotary – Choisi chaque année par le président international, il sert de ligne directrice aux activités rotariennes pendant son mandat.

Trustees – Nom anglais des membres du conseil d'administration de la Fondation.

Unités de développement communautaire – Groupes parrainés par des Rotary clubs pour des non Rotariens engagés envers le service à autrui et désireux d'améliorer leur collectivité.

Volontaires du Rotary – Programme officiel du Rotary qui encourage les Rotariens à s'impliquer sur le terrain là où leurs compétences sont utiles dans le cadre d'actions humanitaires.

Youth Exchange – Programme officiel du Rotary permettant à des lycéens de 15-19 ans de passer jusqu'à un an à l'étranger. Les jeunes sont sélectionnés par les clubs/districts conformément aux critères établis par le conseil d'administration du Rotary.

Zones – Établies par le conseil d'administration du R.I. pour l'élection des membres de la commission des candidatures à la présidence du Rotary et la nomination des administrateurs du R.I. Les zones servent souvent de base à l'organisation des colloques.

